

Doc. 14661
22 janvier 2019

Lutter contre l'impunité par la prise de sanctions ciblées dans l'affaire Sergueï Magnitski et les situations analogues

Amendement¹ n° 2

M. Pieter OMTZIGT, Pays-Bas, Groupe du Parti populaire européen
M. Emanuelis ZINGERIS, Lituanie, Groupe du Parti populaire européen
M. Giorgi KANDELAKI, Géorgie, Groupe du Parti populaire européen
M. David BAKRADZE, Géorgie, Groupe du Parti populaire européen
Mme Petra STIENEN, Pays-Bas, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Valeriu GHILETCHI, République de Moldova, Groupe du Parti populaire européen
M. Boriss CILEVIČS, Lettonie, Groupe des socialistes, démocrates et verts
M. Aleksander POCIEJ, Pologne, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 7, insérer le paragraphe suivant:

«En outre, l'Assemblée approuve chaleureusement l'initiative des Pays-Bas et d'autres, au Conseil de l'Union européenne, visant à adopter un instrument juridique permettant d'appliquer des sanctions ciblées aux auteurs de violations des droits de l'homme sans limites géographiques. Elle appelle le Conseil de l'UE à mentionner, dans le titre de cet instrument, le nom de Sergueï Magnitski, qui représente toutes les personnes courageuses qui, dans de nombreux pays, ont perdu la vie en luttant contre la corruption et en défendant les droits de l'homme et l'État de droit.»

Déposé par:

OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
BAKRADZE David, Géorgie, PPE/DC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
POCIEJ Aleksander, Pologne, PPE/DC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2019 - Première partie de session

